

Commission de la recherche
Séance du 26 juin 2018

Délibération n°1
Portant approbation du **procès-verbal du 29 mai 2018**

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-6-1,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

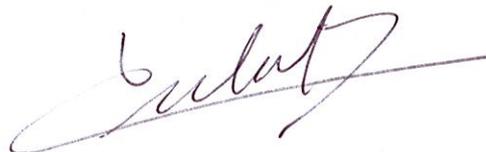
Considérant qu'il revient à la commission de la recherche d'approuver les procès-verbaux relatifs à ses réunions,

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 39	Pour : 20
Nombre de membres présents : 12	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 8	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 19	Non-participation : 0

Article unique : approuve le procès-verbal de la séance du 29 mai 2018.

Le président
de la commission de la recherche,



Frédéric VIDAL

Transmis au rectorat le : 03 septembre 2018
Publié le : 01 octobre 2018